

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Jonquière sera tenue par téléconférence dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville au 201 rue Racine Est, Chicoutimi, **le vendredi 29 mai 2020, à 10h00.**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2. **DIVERS**

2.1 Camp de jour – Patro de Jonquière – Aide financière

2.2 Projet structurant – «Fun truck»

3. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

4. **PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Jonquière aura lieu le 9 juin 2020 à 19 h au Mont-Jacob, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière sauf si le huis clos est maintenu.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

DONNÉ à Saguenay ce 27^e jour du mois de mai 2020.

Assistante-greffière

MARIE-ÈVE BOIVIN

MEB/sg

**APPROBATION**

Date exécutif : _____

Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER**OBJET : AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR DU PATRO DE JONQUIÈRE****RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :**Conseil municipal Comité exécutif Conseil d'arrondissement Chicoutimi Jonquière La Baie **1. NATURE DE LA DEMANDE :**

La présente aide financière a pour objectif de supporter l'offre de service du Patro de Jonquière dans le cadre des activités du camp de jour pour la saison estivale 2020.

2. ANALYSE ET JUSTIFICATION :**3. PROJET DE RÉSOLUTION :** (N.B.: Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution)

CONSIDÉRANT que le Patro de Jonquière bénéficie dans le cadre du programme fédéral « Emploi Été Canada » d'une subvention lui permettant de couvrir les frais de l'embauche de 30 animateurs pour la saison 2020;

CONSIDÉRANT que le Patro de Jonquière va offrir la possibilité aux familles de l'arrondissement de Jonquière de s'inscrire à leur camp de jour selon 4 critères de priorisation d'admissibilité en lien avec la mission de ces derniers ;

CONSIDÉRANT l'importance des frais entourant la mise en place des mesures sanitaires obligatoires dans le contexte de la Covid-19;

CONSIDÉRANT l'application des règles gouvernementales en regard au ratio animateur/enfant selon les divers groupes d'âges, les frais encourus pour recevoir 200 jeunes demeurent les mêmes que pour accueillir les 900 habituels. Cependant, les revenus, eux, sont réduits avec la restriction d'inscription de 200 jeunes.

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU que le conseil d'arrondissement de Jonquière verse une aide exceptionnelle et non récurrente à même son budget de projet structurant au Patro de Jonquière une somme de 25 000 \$ pour la réalisation de l'offre de son camp de jour pour la saison estivale 2020 dans le respect de leurs critères de priorisation d'admissibilité et de leur mission d'organisme.

4. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES: (obligatoire)Non applicable Oui Par : _____

À quelle date : _____

5. DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE : (obligatoire)Non applicable Oui Poste budgétaire: **1120002.000.29700**

Préparé par :

Sonia Simard, directrice
Arrondissement de Jonquière

Approuvé par :

Date : 27 mai 2020

Date : _____

Directeur général adjoint_____
Directeur général

Date : _____

Date : _____

**APPROBATION**

Date exécutif : _____

Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER**OBJET : PROJET STRUCTURANT « FUN TRUCK »****RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :**Conseil municipal Comité exécutif Conseil d'arrondissement Chicoutimi Jonquière La Baie **1. NATURE DE LA DEMANDE :**

La présente demande a pour objectif de supporter un projet pilote soit la mise en place d'une offre d'animation dans les parcs de Saguenay par le Patro de Jonquière.

2. ANALYSE ET JUSTIFICATION :**3. PROJET DE RÉSOLUTION :** (N.B.: Seul le texte ci-dessous sera reproduit intégralement sur la résolution)

CONSIDÉRANT que les citoyennes et citoyens utilisent les parcs et espaces verts de Saguenay;

CONSIDÉRANT que les grands événements sont annulés pour l'été 2020 à Saguenay;

CONSIDÉRANT que les arrondissements de Jonquière, de Chicoutimi et de La Baie ont des parcs et espaces verts permettant ce type de projet pilote d'animation;

CONSIDÉRANT que le Patro de Jonquière a élaboré un concept d'animation ambulante, soit le « fun truck » avec animateurs ;

CONSIDÉRANT la diminution des places dans les camps de jour et/ou camps spéciaux sur le territoire de Saguenay durant le covid-19 ;

CONSIDÉRANT que l'offre peut se déployer sur l'ensemble de Saguenay;

CONSIDÉRANT l'importance accordée à nos jeunes et aux familles, l'arrondissement veut permettre à tous de bénéficier d'activités ludiques dans le respect des règles de la santé publique;

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU que le conseil d'arrondissement de Jonquière, dans le cadre du projet pilote élaboré par le Patro de Jonquière, offre un montant de 12 500 \$ pour la mise en place de l'équipe d'animation du « fun truck » aux conditions suivantes, soit que le service respecte, les décrets, arrêtés et directives du Gouvernement du Québec et du Canada et les règles sanitaires de la Direction de la santé publique et que l'offre soit dispensée tant dans l'arrondissement de Jonquière, de Chicoutimi et de La Baie selon un calendrier préétabli.

4. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES: (obligatoire)Non applicable Oui Par : _____

À quelle date : _____

5. DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE : (obligatoire)Non applicable Oui Poste budgétaire: **1120002.000.29700**

Préparé par :

Approuvé par :

Sonia Simard, directrice
Arrondissement de Jonquière

Date : 27 mai 2020

Date : _____

Directeur général adjoint_____
Directeur général

Date : _____

Date : _____